

mon école  buissonnière

# Fil rouge du projet





# Table des matières

## Page 4

---

Résumé

## Page 5

---

Problématique et contexte

Message

Objectifs

## Page 6

---

Ressources humaines

## Page 7

---

Mesures

## Page 8

---

Programme

Matériel

## Page 9

---

Logistique et finance

Autorisations

## Résumé

« Mon école buissonnière » est un projet destiné aux établissements scolaires de Suisse romande. Il a pour but de promouvoir la biodiversité dans les écoles (scolarité obligatoire) en mettant à profit les terrains dépendant de l'établissement. Les élèves sont au centre. En leur proposant des activités ludiques, il · elle · s pourront apprendre tout en s'amusant. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'avenir de notre planète et à l'importance de la biodiversité, tout en leur donnant les outils pour protéger celle-ci.

Le projet commence par la réalisation d'une cartographie de l'établissement, établie par un · e spécialiste (appelé cartographe dans ce document), sur laquelle sont déterminés les espaces pouvant être travaillés. Il comprend des fiches d'actions sur le terrain et des suppléments pédagogiques pour chaque cycle. La notion de biodiversité est introduite en tout début d'année scolaire, lors d'une animation donnée en classe par un · e animateur · trice qualifié · e. Des expert · e · s proposeront également du coaching tout au long de la réalisation pratique des actions choisies par les enseignant · e · s.

Il est conseillé de débiter cette aventure au mois de septembre, et de la poursuivre tout au long de l'année scolaire. Cela permettra aux élèves de la suivre au cours des saisons et de pouvoir profiter des fruits de leur travail.

Nous voulons encourager les enfants à prendre leur avenir en main et leur transmettre le sentiment qu'ils et elles peuvent le faire.

## Problématique et contexte

Nous savons depuis longtemps que le bétonnage fait partie des causes principales de la perte de la biodiversité. Réduction des espaces verts, environnement bruyant, pollution, la faune n'y trouve plus sa place. Mais les milieux urbains sont-ils vraiment incompatibles avec la nature?

Même si les villes ne peuvent égaler les grands espaces des campagnes ou des forêts, nous pouvons les rendre plus accueillantes et améliorer la qualité de vie qu'elles offrent à diverses espèces de plantes, d'insectes et d'animaux, sans oublier l'être humain. Depuis plusieurs années déjà, différents projets ayant pour objectif la promotion de la biodiversité en milieu urbain ont vu le jour. Espaces verts, jardins participatifs, micro-jardins sur les balcons, îlots de fleurs sauvages, installation de nichoirs pour oiseaux dans les parcs, etc., les idées sont nombreuses et fleurissent un peu partout. En plus d'avoir un effet positif pour la nature, ces différentes installations ont aussi un effet bénéfique sur notre bien-être. La pollution en milieu urbain a un impact néfaste sur notre santé. L'installation d'espace vert permet de réduire ses effets.

Il est primordial que nous préservions cette richesse pour les générations futures. C'est pour cela qu'il est important de créer de plus en plus d'espaces permettant à la nature de se faire une place en milieu urbain ou semi-urbain.

Pourquoi cibler les établissements scolaires à travers ce projet? Tout d'abord, les écoles manquent souvent d'installations favorisant la biodiversité et possèdent pourtant des espaces qui peuvent facilement accueillir tout type d'aménagements. Ensuite, c'est l'occasion rêvée de sensibiliser les jeunes générations par une participation active à différentes activités de construction, de jardinage et de découverte, tout en reprenant en parallèle la thématique de la biodiversité dans leur programme scolaire et les différentes branches d'apprentissage.

## Message

Nous voulons faire comprendre aux enfants l'importance de la biodiversité et leur donner des clés pour qu'il · elle · s puissent protéger leur environnement. Il · elle · s représentent la génération future qui va subir les conséquences de la perte de cette biodiversité si rien ne change. Il est important qu'il · elle · s comprennent que de petits gestes à leur échelle peuvent déjà avoir un impact positif non négligeable.

## Objectifs

1. Les élèves de l'établissement scolaire (ou une grande partie d'entre eux · elles) ont acquis des connaissances leur permettant de définir la biodiversité et sont capables d'expliquer dans leur entourage pourquoi il est primordial de la préserver.
2. Les élèves de l'établissement scolaire (ou une grande partie d'entre eux · elles) participent à la réalisation de différentes installations sur le terrain de leur école et ont pris conscience qu'il · elle · s peuvent favoriser la biodiversité urbaine à leur échelle.

### Objectifs PER (Plan d'études romand)

3. **MSN 28** - Déterminer des caractéristiques du monde vivant et de divers milieux et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie
4. **MSN 18** - Explorer l'unité et la diversité du vivant

## Ressources humaines

### Les élèves

Il en va de l'avenir de notre planète de sauvegarder la biodiversité. Il est donc important de familiariser les enfants le plus tôt possible à la protection de l'environnement. Ce sont les générations futures qui feront face à l'aggravation de la situation actuelle si nous ne réagissons pas à temps. Les élèves représentent donc le public cible principal du projet.

### Le corps enseignant

Les enseignant·e·s sont en contact direct et quotidien avec les élèves. Il·elle·s ont les outils et l'expertise nécessaire pour leur faire passer des informations et les motiver dans leurs apprentissages. Il·elle·s mettent en œuvre les actions sur le terrain avec eux.

En parallèle aux activités pratiques sur le terrain, le projet propose toute une partie pédagogique dans le but de consolider l'apprentissage fait sur le terrain de manière transversale.

### Le responsable du projet pour l'école

C'est la personne qui coordonne le projet à l'interne de l'établissement scolaire, qui organise les réunions avec le corps enseignant, qui communique avec le WWF et les éventuels partenaires externes. Elle est le lien entre tous les acteur·trice·s du projet, y compris la direction de l'établissement scolaire et la commune.

Cette personne peut être un·e enseignant·e, un·e membre de la direction, un·e membre de la commune ou une personne externe chargée de projet.

### La direction de l'établissement

Il est primordial d'avoir l'accord et le soutien des autorités de l'établissement pour implanter ce projet.

### Les employé·e·s de l'établissement

Le projet offre de multiples possibilités d'installations dans la cour de l'école et les terrains qui y sont rattachés. Pour qu'il puisse être mené à bien, le soutien et la participation des personnes qui s'occupent de l'aménagement et de l'entretien de ces espaces est très importante.

### La commune et les employé·e·s communaux

Le soutien de la commune est primordial pour une bonne réalisation du projet. De plus, certaines autorisations sont parfois nécessaires suivant les actions choisies.

Un partenariat avec la commune peut également faciliter certains aspects logistiques, comme le prêt de matériel ou l'aide sur le terrain des employé·e·s communaux. Cela peut ainsi enrichir le côté social du projet.

### Le responsable du projet pour le WWF

C'est la personne de contact entre l'école et le WWF. Elle présente le projet au corps enseignant (voir chapitre Mesures), organise le lancement dans les classes (animations) et coordonne le déroulement avec le responsable du projet pour l'école. Elle met en lien les enseignant·e·s avec les experts du WWF.

## Mesures

### Etape n°1: Cartographie

Préparation d'une cartographie de l'établissement et des terrains alentours par un·e «cartographe» du WWF

- Sur la base d'une carte de l'établissement scolaire et des terrains alentours, il·elle délimite les endroits où il est possible de réaliser des actions favorisant la biodiversité.
- Il·elle met ensuite en lien les espaces ainsi délimités avec les fiches d'actions contenues dans le classeur du projet.

**Note:** Le projet contient une liste de 41 actions différentes, dont chacune est détaillée dans une fiche technique comprenant toutes les informations nécessaires (étapes de réalisation, matériel, budget, etc).

### Etape n°2: Organisation d'une réunion avec les enseignant·e·s participant au projet

- Présentation de la cartographie et du classeur de fiches d'actions
- Explication du déroulement du projet sur l'année scolaire
- Présentation du matériel supplémentaire (voir chapitre matériel)

Suite à cette réunion, les enseignant·e·s choisissent le ou les espaces qu'il·elle·s aimeraient travailler avec leur classe.

### Etape n°3: Introduction aux élèves

Un·e animateur·trice professionnel vient donner dans chaque classe participant au projet une animation intitulée «Introduction à la biodiversité». Cette animation, adaptée à l'âge des élèves, a pour objectif d'introduire la notion de biodiversité, de l'expliquer, et de faire comprendre son importance en milieu urbain ou semi-urbain. Cette animation sert d'introduction au projet «Mon école buissonnière» que la classe suivra durant l'année scolaire.

### Etape n°4: Réalisation des actions sur le terrain

Chaque enseignant·e réalise avec ses élèves les actions qu'il·elle a choisies à l'étape no2. Il·elle trouve la marche à suivre et toutes les informations nécessaires dans les fiches d'actions proposées par le WWF.

Coaching et suivi: le WWF, par l'intermédiaire de la personne responsable du projet à l'interne, offre à chaque enseignant·e, suivant ses besoins, du coaching et un suivi tout au long de la réalisation du projet.

Tout au long de l'année scolaire, les enseignant·e·s sont encouragé·e·s à parler de la thématique de la biodiversité, de façon transversale, dans toutes les branches d'enseignement. Pour les y aider, le WWF leur fourni du matériel pédagogique supplémentaire (voir chapitre matériel).

Chaque élève rempli, tout au long de l'année scolaire, son «Carnet de liberté» (voir chapitre matériel).

### Etape n°5: Célébration

Comme tout projet, «Mon école buissonnière» se termine par une petite célébration avec les élèves. Cette célébration peut prendre l'ampleur et la forme désirée par les enseignant·e·s.

## Programme

### Printemps

- Prise de contact avec les établissements scolaires pour leur proposer de prendre part au projet pour l'année scolaire suivante

### Fin de l'année scolaire et vacances d'été

- Réalisation de la cartographie de l'établissement et des alentours
- Présentation de celle-ci à la direction et éventuellement à la commune si nécessaire
- Finalisation de la carte suivant leurs retours

### Mois de septembre

- Présentation du projet au corps enseignant
- Choix par les enseignants des zones et des actions sur le terrain
- Présentation du projet aux élèves - animations «Introduction à la biodiversité»

### Mois d'octobre à mai de l'année suivante

- Concrétisation des travaux sur le terrain, coaching et suivi
- Travail en classe sur la thématique de la biodiversité de façon transversale, entre autres grâce aux activités proposées dans la caisse «Mon école buissonnière».

### Mois de juin

- Organisation d'une petite fête pour célébrer et éventuellement pour présenter le projet aux autres classes et/ou aux parents (en option, mais très important pour les élèves)

**Note:** Il est aussi possible, suivant l'avance prise et l'organisation de chaque établissement scolaire, de présenter au corps enseignant le projet et la cartographie avant la fin de l'année scolaire précédente.

## Matériel

L'animateur·trice distribuera à chaque classe, à la fin de l'animation «Introduction à la biodiversité»:

- un poster à afficher en classe (adapté aux différents cycles)
- un «cahier de liberté», carnet personnel qui va suivre chaque élève durant toute l'année

En parallèle aux activités pratiques sur le terrain, le projet contient toute une partie pédagogique qui pourra être utilisée durant les heures de classe, dans le but d'expliquer les enjeux de la biodiversité aux élèves et de consolider l'apprentissage fait sur le terrain de manière transversale. Il s'agit d'une caisse contenant:

- Le classeur des fiches d'actions
- Deux classeurs avec des propositions d'activités supplémentaires et des dossiers pédagogiques
- Un film
- Diverses brochures et magazines



Les enseignant·e·s recevront également un lien pour une page internet cachée, sur laquelle pourront être téléchargés presque tous les documents de la caisse, ainsi que ceux liés aux animations «Introduction à la biodiversité» (illustrations, coloriages, etc.), prêts à être imprimés.

**Note:** Cette caisse de matériel supplémentaire doit être placée dans un endroit accessible à tou·te·s les enseignant·e·s, tout au long de l'année scolaire

## Logistique et finance

### Besoins matériels de la part de l'établissement scolaire

- Une carte de l'établissement et des terrains alentours, pour la cartographie
- Les outils de jardinage et/ou de bricolage
- Le matériel nécessaire aux actions sur le terrain

Les fiches proposent toutes sortes d'idées de récupération, de partenariat, etc. permettant de réduire un maximum le prix du matériel nécessaire.

Nous proposons de contacter la commune, qui souvent peut mettre à disposition du matériel, et propose parfois même l'aide de ses employé·e·s. C'est aussi une belle occasion de rencontres entre personnes, services et générations.

### Budget

Le budget de chaque action peut être trouvé dans les fiches techniques. Pour la construction et la réalisation des différentes actions, la récupération de matériaux sera privilégiée. Il est donc possible de réaliser la plupart des actions avec un budget très limité.

L'établissement scolaire prend en charge le paiement des animations «Introduction à la biodiversité». Il s'agit d'une animation de deux périodes par classe participante. Le montant s'élève à 80.00 CHF par animation (sous réserve d'augmentation future, non prévue).

## Autorisations

Pour la cartographie, il est nécessaire de faire valider par la direction de l'école les emplacements disponibles choisis pour les actions sur le terrain.

Nous conseillons également de prendre contact avec les concierges. Le projet a tout à gagner de leur soutien, voire de leur participation. Ces personnes connaissent certains aspects du terrain ainsi que des données techniques qui peuvent être importantes pour le projet.

La direction de l'établissement scolaire est responsable des demandes d'autorisation pour l'utilisation des espaces auprès de la commune, si nécessaire.



**WWF**

Ce projet a été initié dans le cadre du programme pour les jeunes du WWF Suisse

**WWF Youth**